Communauté de Communes Mad & Moselle
REÇU LE :
15 JUIL. 2021
2 bis, rue Henri Poulet
54470 THIAUCOURT

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Pôle Services aux Entreprises et Territoires

Monsieur Gilles SOULIER
Président
Communauté de Communes
Mad & Moselle
2 bis, rue Henri Poulet
54470 THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Affaire suivie par : Philippe GILLES
Tél : 03 83 85 54 28
E-mail : pgilles@nancy.cci.fr
N/Réf : PGL - 07/21-002

Nancy, le 12 juillet 2021

Objet : Révision du POS en PLU de la commune de Mamey
Avis de la CCI Grand Nancy Métropole

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre courrier en date du 28 avril 2021 par lequel vous me transmettez, dans le cadre des dispositions de l'article L.153-16 du code l'urbanisme, le projet de révision du POS en PLU de la commune de Mamey.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de bien prendre note des motivations avancées dans le projet communal justifiant l'engagement de cette procédure.

Nous relevons avec satisfaction le souhait de la commune de *« prendre en compte »* les intérêts *« des entreprises artisanales et de services intégrés dans le tissu urbain »* tel qu'il est écrit dans l'orientation n°4 du PADD, concernant la préoccupation de préservation du développement économique du village.

Nous en trouvons logiquement la traduction au titre 2 du règlement écrit des zones UA et UB concernant les limitations, les usages et affectations des sols, de même que dans le tableau des destinations et sous-destinations.

.../...

En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole, **émet un avis favorable** concernant la révision du POS en PLU de la commune de Mamey.

Cet avis sera présenté pour validation à la prochaine Assemblée Générale de la CCI Grand Nancy Métropole.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
François PELISSIER